

MERLIMONT INFOS

information
CORONAVIRUS
COVID-19

LES SERVICES MUNICIPAUX

*L'accueil de la mairie est
fermé au public, une permanence*

téléphonique est toutefois assurée aux horaires d'ouverture habituels au 03 21 94 72 18.

Le bureau d'informations touristiques est fermé. Une permanence téléphonique est toutefois assurée aux horaires habituels 03 21 94 32 90.

Pour vous donner des idées d'occupation et vous maintenir en forme en cette période de confinement, le service animation a lancé le

"FESTI CHEZ SOI"

**Le lundi pour
une activité
sportive et une
activité manuelle
pour les enfants**

**RDV à 9h30
et à 14h sur la
page facebook
"Merlimont en
Côte d'Opale"**

**Le mercredi
pour un défi
sportif et une
recette culinaire
à réaliser en
famille**

**Le vendredi
pour une séance
sportive douce
et une activité
manuelle à réaliser
en famille**

LES SERVICES POSTAUX

**Le bureau de
Merlimont Village a
ré-ouvert ses portes !**



Le bureau de poste du village est ouvert chaque lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h jusqu'à la fin de la période de confinement (10h le lundi 27/04). Une priorité sera donnée aux opérations bancaires mais vous pouvez néanmoins réaliser des opérations d'affranchissement et avoir accès au distributeur automatique de billets. Le relais commerçant à la Maison de la presse au 53 avenue de la plage est toujours ouvert du lundi au dimanche de 8h30 à 12h30.

UN MASQUE POUR CHACUN



Dans le cadre de l'opération "un masque pour chacun" la Région Hauts de France fournit gratuitement, à chaque habitant de la Région, un masque en tissu lavable et réutilisable. La Mairie s'est associée à cette démarche afin de fournir gratuitement aux habitants de Merlimont un second masque. Les modalités de distributions vous seront communiquées dès le début du dé-confinement progressif.

Les résidents secondaires sont invités à se rapprocher de leur mairie de résidence principale pour en bénéficier, avant de venir à Merlimont.

LES COLLECTES DES DÉCHETS

La collecte des bacs noirs est assurée chaque semaine, le mardi à Merlimont village et le lundi à Merlimont plage et garden.

La collecte des bacs jaunes est toujours assurée les semaines impaires, soit **les jeudis 7 et 21 mai 2020**.

Un premier ramassage des résidus végétaux a eu lieu de 21 avril où 30 tonnes ont été collectées.

Le prochain est prévu le mardi 5 mai. Pour cette **collecte uniquement**, les anciens sacs seront encore ramassés.

Il n'y aura pas de ramassage le mardi 12 mai.

A partir du **mardi 19 mai**, seuls les sacs achetés en 2019 ou en 2020 en mairie seront collectés. Ils seront en vente chaque mardi de 14h à 17h et samedi de 9h à 11h au tarif de 0.50 € l'unité.

Toutes les infos sur <http://www.merlimont.fr/fr/pratique/ramassage-des-dechets/>

Les déchetteries et plates formes d'apport des végétaux de la CA2BM sont à nouveau ouvertes.

Les déchetteries de Berck et Etaples : du lundi au samedi de 13h30 à 18h30

Les plates-forme d'apport des végétaux de Saint Josse, le Touquet et Verton chaque lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h -13h et 14h30 - 18h30
Celle de Camiers chaque lundi, vendredi et samedi : 10h -13h et 14h30 - 18h30

> Infos Pratiques



Depuis fin avril, les cimetières de la commune sont ouverts au public chaque mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30.



moyens d'informations dont nous disposons :

- Le mailing
- Les panneaux lumineux
- Le Facebook "Merlimont en Côte d'Opale"
- Le Site internet de la ville : www.merlimont.fr

CÔTÉ COMMERCE, ENTREPRISES ET ARTISANAT



En plus des aides de l'État et de la Région Hauts de France, le bureau de la CA2BM a voté l'attribution de deux aides complémentaires pour les Très Petites

entreprises, artisans et commerçants :

- Un fonds de solidarité communautaire forfaitaire de 500 €
- Un fond d'urgence sous forme de prêt à 0% pouvant aller jusqu'à 1500 €

Pour en bénéficier vous devez en faire la demande en téléchargeant les dossiers sur le lien suivant :

<https://www.ca2bm.fr/developpement-du-territoire/une-aide-pour-les-tres-petites-entreprises>

Pour ceux qui ne disposent pas d'imprimante, les dossiers sont disponibles en mairie.

Retrouvez toutes les informations sur les aides de l'État et la Région en suivant les liens :

<https://www.hautsdefrance.fr/covid-19-plan-soutien-entreprises/>

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises#>

**> Pour être informé,
Connectez-vous et
Ouvrez l'oeil !**

Afin de connaître toutes les modalités d'organisation du dé-confinement progressif, la remise en place des animations communales et associatives, nous reviendrons vers vous par les

